

ACCORD
ENTRE
L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ANIMALE (OIE)
ET
LE CENTRE POUR LA SANTE ANIMALE ET LA SECURITE DES ALIMENTS POUR
L'INITIATIVE « DES ALIMENTS SAINS PARTOUT ET POUR TOUS » (SSAFE)

Les parties au présent protocole,

l'Organisation mondiale de la santé animale, ci-après appelée « l'OIE »
représentée par le Docteur Bernard Vallat, Directeur général

et

l'Initiative « Des aliments sains partout et pour tous », ci-après appelée
« Initiative SSAFE »

représentée par :

- Monsieur Michael Robach, Président du Comité exécutif,
- Le Docteur Will Hueston, Directeur, Centre de santé animale et de sécurité alimentaire, Professeur au Collège de médecine vétérinaire, Université du Minnesota, représentant du Secrétariat

expriment les positions communes énoncées ci-après.

Chaque partie invitera l'autre partie à participer à ses réunions en tant qu'observateur si des sujets d'intérêt commun sont susceptibles d'être traités et lui communiquera les comptes rendus desdites réunions.

Le Centre de santé animale et de sécurité alimentaire de l'Université du Minnesota, en concertation avec ses partenaires du secteur alimentaire, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'agences intergouvernementales

de différentes régions du monde, a développé l'initiative SSAFE en lui assignant les rôles suivants :

- Rôle de conseil : apporter des éléments concernant l'ensemble de la chaîne alimentaire humaine et animale (de l'étable à la table) ;
- Offrir une structure d'accueil favorable : un environnement sûr et respectueux pour partager des idées et encourager la discussion, notamment entre les secteurs privé et public.
- Favoriser toute action propice au renforcement de la sécurité de la chaîne alimentaire globale.
- Mobiliser des ressources par des partenariats publics-privés en faveur d'une action collective.

Fournir des références scientifiques et des noms d'experts auxquels l'OIE pourra faire appel pour la révision ou l'élaboration de normes internationales. Les parties renforceront leur collaboration par le biais de consultations formelles et informelles sur les sujets d'intérêt commun, notamment ceux qui sont énumérés ci-après.

SUJETS D'INTÉRÊT COMMUN

1. Les parties s'entendent pour échanger des points de vue, soutenir la bonne gouvernance des Services vétérinaires et renforcer la communication en période normale comme en situation de crise.
2. L'OIE invite un représentant de l'Initiative SSAFE à siéger comme observateur aux réunions du Comité consultatif du Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux.
3. L'OIE et les partenaires de l'Initiative SSAFE décident d'évaluer leurs activités actuelles dans le domaine de l'influenza aviaire pour identifier les secteurs de coopération potentiels.
4. Les parties s'accordent à travailler en étroite collaboration avec la Banque mondiale, dans le cadre de son Programme global de réponse à la grippe aviaire (GPAI) et des autres programmes de santé animale ou de sécurité alimentaire, et à collaborer de même avec d'autres bailleurs de fonds.
5. L'Initiative SSAFE s'engage à participer régulièrement aux conférences visant à renforcer la collaboration entre l'OIE / la Banque mondiale et les partenaires publics-privés.
6. Les parties s'accordent à échanger leurs points de vue sur les besoins de recherche et à encourager le financement des priorités identifiées par l'OIE en la matière.

Le présent protocole d'accord a été accepté le mois/jour 2007 par :

Le Docteur Bernard Vallat
Directeur général de l'OIE
SSAFE

Monsieur Michael Robach
Président du Comité exécutif de l'Initiative

Le Docteur Will Hueston
Professeur, Université du Minnesota
Représentant du Secrétariat de l'Initiative SSAFE